



Changement de cap ??? Ou une nouvelle gestion du SGC au sein du ministère de l'Intérieur ???

Depuis quelques mois, le ministère de l'Intérieur n'arrête pas de marteler que le secrétariat général commun présent dans chaque département n'est pas un service de préfecture...

Lors de la réunion des préfigurateurs en janvier dernier, il a été expliqué que les collègues de préfecture affectés au SGC ne seraient plus considérés comme agents de préfecture (le SGC est pas un service de pref !!) mais uniquement

des personnels du ministère de l'Intérieur.

Ce qui signifiait que chaque collègue en poste **au SGC serait dans l'obligation de passer par la mutation nationale pour postuler sur un poste de la préfecture de son département.**

**STOP !!!!
Changement de direction !!!!**

Hier le mardi 3 mars 2020, dans le cadre de la réunion des référents RH qui a eu lieu au ministère, la DRH du MI a indiqué que la mobilité du SGC vers un service de préfecture sera considérée comme une mobilité interne et non comme une mobilité nationale. La DRH devrait confirmer cette information !!! par écrit.. selon nos sources.

Comment doit on comprendre ce changement de position, le SGC serait il un service de préfecture (mobilité interne ??), le secrétaire général de la préfecture qui est gestionnaire du BOP 354, sera-t-il le supérieur du SGC ??

Notre syndicat a questionné immédiatement le ministère de l'Intérieur sur le sujet, cette situation doit être transparente en cette période où les collègues sont reçus pour se positionner au sein du SGC



Dans l'action pour vous !!!



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>



04/03/2020